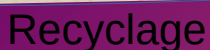


Flash Info n°8 Octobre 2018

Flash Info n°8 Octobre 2018



Déchets verts

Amis étrangers

De Roc en Rives La légende de Pia

Déclaration de brûlage

Articles in English

Permanences

Maison de services au public



Le Point Public de Montignac est un lieu d'accueil et d'informations pour simplifier les démarches, améliorer l'accès, l'écoute et le dialogue avec les services publics. Le Point Public offre un accès à un ensemble de plusieurs services : Santé, Logement, Mobilité, Transports Scolaires, Retraites, Loisirs, Familles

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h / 14h -18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h

L'adressage



La première étape qui est l'inventaire des voies de la commune est terminée, la deuxième et troisième étape qui consistent à attribuer un nom et système de numérotation sont en cours d'achèvement. Au 1^{er} trimestre 2019, nous aurons le plaisir de vous annoncer les nouveaux noms des voies de notre village.

Déclaration brûlage des déchets

L'imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts annexe 2 est joint au flash info

Du 1er Mars au 30 Septembre		
Tout brûlage est interdit		
Du 1er Octobre à fin Février		
	Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...).
Terrain situé dans une commune urbaine (1)	Soumis à Déclaration (4) (règles de sécurité, voir ci-dessous)	Interdit
Terrain situé dans une commune rurale (2)	Soumis à Déclaration (4) (règles de sécurité, voir ci-dessous)	
Professionnel (3)	Interdit	

(1) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune urbaine (communes absentes de la liste des communes rurales jointe au verso)

(2) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune rurale (voir liste des communes rurales jointe au verso)

(3) Les collectivités et les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives

(4) Le modèle de déclaration à remplir est annexé à l'arrêté préfectoral

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages

- Les brûlages ne peuvent être pratiqués **que pendant la période du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10h et 16h.**
- Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après **établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.**
- Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).
- **Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie** échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Règles de sécurité à appliquer pour les écobuages

- avant le début de l'incinération, délimitation de la parcelle à traiter par un labour ou disquage périmétral sur une largeur de 5 mètres permettant l'enfouissement complet des végétaux et la mise à nu des terres,
- pour les parcelles d'une surface supérieure à 5 ha, labour ou disquage de cloisonnement délimitant des espaces de 5 ha maximum séparés de bandes des terres nues d'au moins 10m de large,
- mise à feu d'un seul coté et à contre vent en s'appuyant sur la limite de la zone à incinérer.



Nature

« FRELON ASIATIQUE »

La prolifération précoce du frelon asiatique inquiète. La cause de cette avance n'est pas à chercher dans la canicule de ces derniers jours, mais plutôt dans la chaleur qui règne depuis la fin du printemps.



Précautions à prendre :

Il est important de se tenir à une distance raisonnable des nids (au moins 4 ou 5 mètres) afin qu'ils ne se sentent pas menacés par votre présence. Il est également recommandé de ne pas faire trop de bruit si vous êtes à proximité d'un nid.

A chacun d'entre nous d'engager des actions préventives comme la pose de piège préconisée dès maintenant et à renouveler en Janvier-Février.

Un piège pouvant être fabriqué :

Prendre une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faire des petits trous (environ 5 mm) à l'aide d'un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, verser un fond de bière, un fond de vin blanc ainsi qu'un peu de sirop de fruits rouges.

Placer ensuite ce piège suspendu à un arbre ou à un balcon, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres.



Tri, recyclage



La recyclerie de Montignac (au-dessus du parking du collège) gère un centre de collecte, de valorisation, de vente et de sensibilisation à L'environnement. Sa boutique est ouverte les mercredis et samedis de 10h à 18h. Vous pouvez consulter le site internet lepiedalleztrier.com ou téléphoner aux responsables de la recyclerie (05 24 16 60 37 ou 06 64 45 23 60).



Cérémonies

Le dimanche 11 novembre à la Stèle de Peyzac .
Vous êtes chaque fois nombreux pour nous accompagner
et honorer nos combattants pour la France.
Nous vous en remercions.



Les vœux de la municipalité auront lieu le **samedi 5 janvier 2019 à 18h30** à la salle des fêtes Jean Veyret



Sport



Voilà l'édition 2018 terminée !!! Comme l'année dernière, de nombreux jeunes sont venus pour essayer de remporter le trophée régional des jeunes VTTistes sur les chemins de Peyzac le Moustier. Et la course pour adultes a toujours autant de succès. A l'année prochaine !



Le rallye équestre organisé par l'association Le Cheval en Pays de Salviac et la fédération nationale Equiliberté a remporté un grand succès et a suscité beaucoup d'admiration.

Communauté de communes vallée de l'homme

LaTuyauterie
Coworking Montignac-Lascaux

C'est un carrefour des compétences entrepreneuriales de la vallée de l'homme et d'ailleurs. Créateurs d'entreprises, indépendants, salariés en télétravail, travailleurs de passage en recherche d'un lieu de travail et d'échange sont les bienvenues.

Rdv sur www.latuyauterie.com pour les tarifs et les conditions d'utilisations.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

"Les P'ti d'Hommes"

Un service :
d'Accueil
d'Animation
et d'Information

Contact :
Géraldine Kléber
3, Avenue de Lascaux
24290 MONTIGNAC
ram.lesptidhommes@orange.fr
06 86 52 46 71
05 53 51 27 86

En partenariat avec

ALLOCATIONS FAMILIALES DORDOGNE, Dordogne PERICORD, Département de la Vallée de l'Homme, Mutualité Sociale Agricole, Vallée Homme

Cycle de Conférences Gratuites

Architecture & Energie

- 1 Rénovation thermique des murs en pierre**
16 octobre 2018 à 18h30
CC-Vallée de l'Homme aux Eyzies (28 avenue de la Forge)
- 2 Traiter les problèmes d'humidité dans les logements**
13 novembre 2018 à 18h30
Salle Jean Macé à Montignac
- 3 Ventilation : bien choisir sa VMC**
11 décembre 2018 à 19h
Salle des fêtes à Piazac
- 4 Eau et jardin**
22 janvier 2019 à 18h30
CC-Vallée de l'Homme aux Eyzies (28 avenue de la Forge)

www.cc-valleedelhomme.fr - 05 53 02 50 20

Vallée Homme, DORDOGNE LOCALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, caue, DORDOGNE



Actu

Un vif succès pour la boîte à livres,, nous remercions Martine qui se charge bénévolement de son approvisionnement. Les livres d'enfants et les livres en anglais sont toujours les bienvenus.

« Lisez-moi Emportez-moi »
« Échangez -moi contre un autre livre »

Lecture et partage





Le réseau hertzien a commencé sa mise en place sur les zones blanches de notre commune. Il permettra à de nombreux habitants non couverts d'avoir accès à internet haut débit.

En raison d'un refus de passage de propriétaires du lieu-dit Le Jarrigier-La Terrière, nous avons dû modifier le tracé initial, afin que les hameaux La Besse-Pouillac-La Rastélie-La Bélange-Les Rosiers-Bel air et la Cipière puissent bénéficier du Haut débit, ce qui a eu pour conséquence des frais supplémentaires, ainsi que le délai de mise en place. Malgré ces aléas, nous restons optimistes pour que les raccordements soient effectifs, au plus tard en fin d'année.

Quant au déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune, nous avons rencontré en mairie le 12 septembre dernier, le technicien chargé du dossier M. Dimené, qui nous a précisé l'état d'avancement de ce projet. Soit à ce jour, **une pré-étude** engagée pour l'ensemble du territoire ; la date de la pose de la fibre n'est pas encore arrêtée. Pour le poste installé Au Moustier à la Salle des Fêtes Jean Veyret, il sera activé début 2019, accessible aux maisons situées dans un rayon de 500 mètres. Le prestataire « Orange » proposera un abonnement pour ceux qui souhaiteront s'y raccorder.



Des travaux de réfection de la voirie communale ont été réalisés en octobre dernier, sur les chemins ruraux « La Besse, Bel air-La Terrière, Roucollias-Le Terme », ainsi que la pose de deux panneaux miroirs afin de sécuriser la circulation sur La Besse et Le Moustier « Route du Ruth ».

Les travaux d'élargissement du carrefour du Moustier sont programmés pour le 1^{er} trimestre 2019.



Une étude de faisabilité concernant la création de logements, dans le bâtiment de la mairie a été réalisée, en partenariat avec SOLIHA, dans le cadre de Réno'AQ. Cette étude est gratuite. Une première ébauche de plans nous a été proposée avec des solutions économiques de chauffage. 1 logement avec 1 chambre au RDC et 1 logement avec 2 chambres à l'étage. Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine nous a octroyé une aide forfaitaire de 24 000 € pour la réhabilitation énergétique. La commune a déposé, auprès des services de l'Etat une demande d'aide dans le cadre de la **DETR 2019** (dotation d'équipement des territoires ruraux) ainsi qu'une demande d'attribution au titre de **PALULOS** (prime à l'amélioration des logements à utilisation locative et à occupation sociale).



Circuit	Juin 2018	Juillet 2018	Août 2018	Total
Montignac	155 joueurs	505 joueurs	1010 joueurs	1670 joueurs
Audrix	45 joueurs	225 joueurs	595 joueurs	865 joueurs
Peyzac le Moustier	95 joueurs	380 joueurs	840 joueurs	1315 joueurs

Voici les 1^{er} chiffres de la saison, pour notre circuit Terra Aventura sur la commune, qui a connu un grand succès !! Les commentaires laissés par les géocacheurs, montrent particulièrement, que le parcours le long de la Vézère avec le beau point de vue sur la Roque Saint Christophe a été apprécié

Les associations

Tout au long de cette saison estivale, l'association des Médiévales de la Vézère a réuni une cinquantaine de figurants sur la scène naturelle de Peyzac le Moustier pour présenter son spectacle « La Légende de Pia »

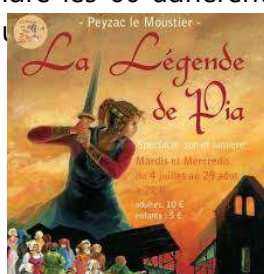
Celui ci a attiré de plus en plus de curieux, et pas moins de 3000 spectateurs avec enthousiasme. De plus en plus nombreux à vouloir faire partie de l'aventure, des familles entières ont endossés les costumes d'époque, réunissant de plus en plus d'enfants gambadant sur la scène avec joie. Des artistes semi-professionnels sont également venus enrichir l'aventure et promouvoir leurs associations, tels que « La Garde de la Salamandre » qui a chorégraphié les combats, les Bateleurs pour le jonglage de feu, ou Hédi et Coraline venus nous ravir de leur maîtrise de l'équitation.

Le village médiéval était animé en journée par des artisans venus montrer leur savoir faire, et par de nombreuses animations et activités pour petits et grands, attirant beaucoup de monde les jours de spectacle. Le bilan est plus mitigé pour les autres jours, appelant à une autre organisation pour la saison prochaine.

Aujourd'hui, l'heure est au rangement et démontage des décors, mais l'équipe pense déjà à l'été 2019, et face au succès de cette année, la décision prise, a été de jouer à nouveau La Légende de Pia, dans une version améliorée. L'occasion de faire sortir une dernière fois le Dragon de sa tanière avant de songer à une nouvelle Histoire.

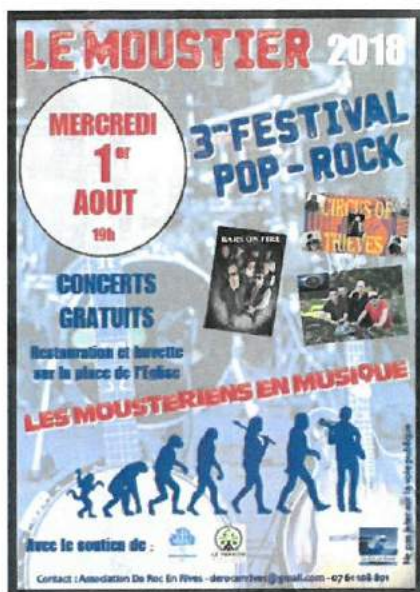
A l'occasion de la fête d'Halloween, l'association a agrémenté le bourg de Peyzac de son décor fantastique illuminé en nocturne. Une distribution de bonbons aux enfants venus déguisés a été organisée.

Pour suivre l'aventure et pourquoi pas rejoindre les 60 adhérents





De Roc en Rives en bref



Tout d'abord un grand merci à Max et à tout ceux qui ont participé à cette nouvelle édition des Moustériens en musique. La soirée s'est parfaitement déroulée et les musiciens étaient ravis de l'accueil du public. Ce fut une réussite telle que l'année prochaine, l'édition 2019 devrait s'étendre sur deux jours, en fin de semaine, afin de satisfaire un maximum de spectateurs.



On vous l'avait promis lors du dernier bulletin, ils l'ont fait ! Le spectacle de théâtre clôturant une année de répétitions, de fous rires et de travail obstiné porte un nom : les Festifolies !

Florence a dirigé sa troupe tellement sévèrement qu'ils ont tous dit oui pour refaire des ateliers cette année ! Avec, peut être, un nouveau spectacle au printemps prochain...



L'association a accueilli cette année une nouvelle activité : la pétanque, portée par Laurent. Sans prétention, les amateurs peuvent se retrouver le dimanche après-midi sur le parking de la salle des fêtes, lorsque la météo le permet. En mai, un concours ouvert à tous a regroupé 40 joueurs dont certains sont venus de Brive. La compétition fut acharnée, mais avec de la bonne humeur et dans une super ambiance !



Enfin, le 27 octobre, a eu lieu notre troisième Apéro'Musée à la maison forte de Reignac. Philippe Mazaud nous a proposé une conférence sur les relations entre les seigneurs et le peuple au Moyen Age. S'en est suivi un apéritif dans ce lieu chargé d'histoire, aimablement mis à notre disposition par Mr Jean-Max Tournon.

L'association De Roc en Rives
Créée en 2014 par des habitants de Peyzac le Moustier, elle a su s'enrichir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux adhérents au fil des années. Aujourd'hui, riche d'une trentaine de membres, elle est déclarée d'utilité publique et est activement soutenue par nos élus.

*LA COMMUNE DE PEYZAC LE MOUSTIER
SOUTIENT
LA SPA ET 30 MILLIONS D'AMIS*



UNE FAMILLE
EST LE SEUL CADEAU
QU'ILS SOUHAITENT

#NOËL DES ANIMAUX

Ce ne sont pas toujours
les coupables qui sont derrière
les barreaux.



L'abandon fait 60 000 victimes chaque été. Agissons : **30millionsdamis.fr**

Retrouvez-nous aussi sur : 